

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DEV-2016-178
Direction Développement économique et de la promotion
Service
Objet : Autorisation de signature de l'Entente relative au contrat de prêt pour le Fonds local d'investissement (FLI) et crédits additionnels pour le Fonds de développement des territoires, volet PSPS
Date : 11 octobre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de l'abolition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et du transfert du Fonds local d'investissement (FLI) à la Ville, la présente vise à permettre de régulariser deux éléments en lien avec ces dossiers :

1. La signature d'un avenant avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour permettre, entre autres, le report de 4 ans de la date prévue pour le remboursement du prêt qui nous a été consenti à ce titre.
2. La remise à la Ville du montant résiduel de 56 730,54 \$ provenant de la liquidation de la CRÉ, lequel oit être affecté au Fonds de développement des territoires. Ce montant permettra d'augmenter les contributions versées par la Ville à titre de la Politique de soutien aux Projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS).

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

- Adoption de la résolution
- Signature de l'entente dans les jours suivants
- Crédit additionnel transmis dans les jours suivants l'adoption de la résolution

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
Revenus de		56 730,54 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire

Liette Brie

Date : 11/10/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Prochain conseil de la ville

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière par intérim à signer l'avenant 2016-1 au contrat de prêt du Fonds local d'investissement (FLI), tel qu'annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-178 et d'autoriser un crédit additionnel de 56 730,54 \$ au poste de dépenses 02-620-00-996 « Projets structurants », conformément aux revenus en provenance de la liquidation de la Conférence régionale des élus inscrits au poste de revenus 01-372-21-000 « Projets structurants.

Liste des pièces jointes : Annexe A – Entente FLI

Préparé par : <u>Liette Brie</u>		Titre d'emploi : <u>Adjointe au directeur</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <i>[Signature]</i>		Date : 11/10/2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la
Direction générale : *[Signature]*

Date : 11/10/2016